



## **Recommandations en vue de la rédaction d'un projet de thèse**

Un projet de thèse vise à permettre aux membres du Collège des professeurs de se faire une idée de l'intérêt et de l'originalité du sujet de thèse, ainsi que de la capacité du candidat à mener à bien l'étude de son sujet.

Le projet porte sur six points fondamentaux : l'objectif de la thèse, l'état de la question, la problématique, la méthode, le plan de recherche, ainsi que les premiers résultats obtenus. Il comporte, en outre, une bibliographie indicative concernant le sujet traité.

1. L'objectif de la thèse doit être présenté de façon concise en introduction du projet.
2. L'état de la question résume les principales tendances et théories en rapport avec le sujet proposé. Sans aller dans le détail, cette partie constitue un préalable à l'exposé de la problématique et révèle l'orientation choisie, de même que la capacité du candidat à faire une synthèse bibliographique.
3. La problématique doit être clairement définie (problème étudié, thèse soutenue, hypothèses avancées). L'intérêt propre du travail est exposé ainsi que ses liens avec les travaux existants.
4. La méthode doit être décrite brièvement et son choix justifié. Les procédures et situations prévues pour l'étude doivent être présentées de façon succincte.
5. Le projet de thèse comporte les étapes principales d'un plan de recherche pour l'ensemble du travail envisagé. Il est susceptible d'être modifié ou complété par la suite.
6. S'il existe des résultats préliminaires (issus du Mémoire de Master, par exemple), ils peuvent être présentés de manière concise.
7. Si le projet prévoit la récolte de données auprès de sujets humains, les dimensions éthiques inhérentes doivent être explicitement abordées.
8. Le texte du projet doit être concis et précis. Veuillez utiliser la trame en annexe. Le projet ne doit pas dépasser 3000 mots, bibliographie non comprise.
9. Le projet sera présenté au Collège des professeurs par le directeur de recherche pressenti.
10. Si le projet est rédigé dans une langue de l'Ecole autre que le français, un résumé complet en français d'environ 300 mots doit être joint au dossier.

Sont exigés :

- Le projet de thèse
- Le CV du candidat
- Le(s) nom(s) du directeur de thèse (des directeurs, en cas de co-direction)



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE TRADUCTION  
ET D'INTERPRÉTATION**

## **Titre de la thèse**

**Directeur :**

**Résumé :**

**Mots clés :**

**Biographie du candidat :**

**P.J. CV du candidat.**



**Présentation du sujet de thèse**

---

**Titre proposé :**

Sous-titre éventuel :

**Descriptif du sujet**

---

Introduction

---

Objet de l'étude

---

Etat de la question

---

Méthodologie (cadre, axes et plan)

---

Matériau de l'étude (corpus ou données chiffrées)

---

Résultats attendus

---

Bibliographie indicative

---